

Cluny en direct

Mensuel communal N°48

Octobre 2012

Sommaire

<i>Actualités</i>	2/3
<i>Au fil du conseil municipal</i>	4
<i>Ils viennent d'arriver</i>	5
<i>Le geste éco-citoyen</i>	5
<i>Cluny culturelle</i>	6
<i>Communauté de communes... à propos</i>	7
<i>Calendrier des manifestations</i>	8
<i>Infos mairie</i>	8

Retrouvez toutes les informations de votre commune sur www.cluny.fr



Cluny en direct

Octobre 2012, n°48
Responsable de la publication :
J.L. Delpuech, maire
Directeur de la rédaction : C. Grillet
Rédaction/photos :
A. Charafi
communication@cluny.fr
Dépôt légal :
dernier trimestre 2002
Imprimé en mairie - Distribué par nos soins

Le mot du Maire

LE CLUNISOIS ATTIRE



Les habitants du Clunisois ont progressivement pris conscience de partager des intérêts communs. C'est ainsi que notre communauté de communes offre une palette de services qui s'élargit : club jeunes, point cyber, transports scolaires, centres de loisirs, relais assistantes maternelles, service de l'emploi, relais mobilité, école de musique, office de tourisme, boulodrome couvert, soutien aux festivals, etc. Mais depuis quelques mois, l'État incite à supprimer les ensembles trop petits et à faire coïncider les intercommunalités avec les "bassins de vie" que traversent les habitants dans leurs déplacements entre domicile, travail, écoles, loisirs, commerces et services.

Vendredi 21 septembre, la commission présidée par le Préfet de Saône-et-Loire a rendu son verdict : elle donne son feu vert à la demande d'une dizaine de communes du nord et de l'ouest Clunisois, qui veulent rejoindre le cercle des vingt-cinq formant actuellement notre communauté.

Au moment où d'autres intercommunalités rurales disparaissent pour être absorbées par de plus grandes, notre communauté s'étoffe autour de sa ville centre. Cette évolution, qui confirme la vitalité et l'attractivité de Cluny et du Clunisois, donnera des moyens renforcés pour améliorer la vie quotidienne des habitants.

Chaleureusement,
Jean-Luc Delpuech

1. Il s'agit de Chériset, Chiddes, Chissey-les-Mâcon, Chevagny-sur-Guye, La Guiche, Sully, Passy, St-Marcelin-de-Cray, St-Martin-de-Salencey, Sigy-le-Chatel et Taizé. Les demandes de Bissy-sous-Uxelles et Cortevaix sont encore en discussion.

Actualités

DES NOUVELLES DU PALAIS JACQUES D'AMBOISE

Le palais Jacques d'Amboise, actuel siège de l'hôtel de Ville de Cluny, a été construit à la fin du xve siècle par l'abbé éponyme et constituait à l'origine le logis propre de l'abbé. Malgré les importantes transformations subies, il conserve deux éléments majeurs de son décor extérieur primitif : le portail d'entrée de la tourelle d'escalier ouest et les décors sculptés des deux pavillons est. Ces décors sont exceptionnels tant d'un point de vue esthétique que par le choix du matériau, l'albâtre, coûteux, très fragile et dont l'emploi à cette échelle en extérieur n'a pas d'équivalent connu à ce jour.

Les désordres structurels se concentrent sur la tourelle sud. Plusieurs blocs d'albâtre sont désorganisés à l'angle sud-est, des joints se sont ouverts et des fissures sont apparues sur certains blocs. Par ailleurs, de façon plus générale, le parement des blocs est altéré sous l'effet des intempéries.

Une étude a été commandée à Frédéric Didier, architecte en chef des Monuments historiques, dont l'objectif est de déterminer l'origine de ces désordres et d'y apporter des remèdes adéquats. Cette étude est complexe et longue puisque son objet est rarissime. En outre, les temps d'analyse en laboratoire des échantillons prélevés s'échelonnent à chaque étape sur plusieurs semaines. Au début du mois d'octobre, les premiers résultats devraient révéler la nature des désordres subis par l'albâtre. Dès lors les essais quant à la consolidation des blocs et à leur restauration seront entrepris pour s'achever à la fin de cette année.

D'ores et déjà il est possible d'affirmer que visuellement la désorganisation à l'angle sud-est de la tourelle sud n'a pas évolué depuis février 2007. L'ouverture des joints et les fissures n'ont pas progressé. Aucune chute de matériau n'a été constatée. Cela signifie simplement qu'aucune évolution visible n'a été constatée mais pas que les désordres se sont stabilisés, leur rythme n'étant pas connu. Malgré cela et par mesure de sécurité, des barrières ont été installées en périphérie de la tourelle sud et, dans les prochaines semaines, des jauges seront posées pour mesurer l'évolution éventuelle des dégradations.

À suivre...



L'Hostellerie de Saint-Hugues en question

Une réunion publique d'information concernant les travaux en cours sur le pignon de l'Hostellerie de Saint-Hugues et aux anciennes prisons aura lieu le mardi 9 octobre 2012 à 18h, salle des écuries de l'hostellerie, en présence de Frédéric Didier, architecte en chef des monuments historiques. Cette réunion sera aussi l'occasion de faire le point sur l'avancement de l'étude des tourelles du palais Jacques d'Amboise (voir ci-contre).

Au fil du conseil municipal

Éclairage du Conseil municipal du 19 septembre 2012

En ce mercredi de septembre, les conseillers municipaux faisaient leur rentrée. Après la traditionnelle pause estivale, l'ordre du jour était copieux, faisant une nouvelle fois une large place à la question de nos rapports avec le Centre des Monuments nationaux dans la gestion commune de l'espace abbatial.

Cette séance de rentrée aura également été l'occasion d'accueillir un nouveau conseiller au sein de la majorité municipale, Pierre CHAINARD, de prendre acte du changement de groupe de deux conseillères de la majorité, Mmes JANET-PETIT et CHRÉTIEN, et d'installer Michel TROUILLET dans sa nouvelle fonction d'adjoint aux travaux, prenant le relais de Guy BELOT. Jean-Luc DELPEUCH, suivi en cela par Lucien ZAJDEL et Paul GALLAND, a rendu hommage au long engagement municipal de Guy BELOT. Dans la coordination des chantiers et des travaux pour la vie quotidienne des Clunisois, Michel TROUILLET travaillera en association étroite avec François PETIT et Pierre CHAINARD. Suite à la décision de François BREUIL de mettre un terme à ses fonctions de délégué suppléant au Conseil communautaire, deux candidats de l'opposition municipale se sont portés candidats : Claire BOUVROT et Patrick RAFFIN. C'est Patrick RAFFIN qui a été désigné.

Politique touristique : Cité-abbaye

Faute d'aboutir à un accord avec le Centre des Monuments nationaux (CMN) sur le rétablissement d'une convention de billetterie unique, avec partage du produit de cette billetterie entre la Ville et le CMN à raison de 40% pour la ville et 60 % pour le CMN, le Conseil municipal avait donné mandat à M. le Maire de saisir Mme la Ministre de la Culture d'une demande d'annulation de l'arrêté ministériel du 2 juillet 2007, attribuant en dotation du Centre des Monuments nationaux " un ensemble immobilier dénommé abbaye de Cluny ". Le Conseil municipal avait également demandé la restitution à la Ville de Cluny des bâtiments de la clôture abbatiale non utilisés par l'Ecole nationale supérieure d'Arts et Métiers (ENSAM).

Mme la ministre de la Culture a accusé réception de ces demandes par son courrier en date du 27 juillet 2012 et les a mises à l'étude.

Lors de sa visite à Cluny le 17 juillet 2012, le Président du Centre des Monuments nationaux nouvellement nommé, a indiqué qu'il allait reprendre l'étude du projet de convention transmis par la Ville relatif à une billetterie unique, dont le produit serait partagé entre la Ville et le Centre des Monuments nationaux.

M. le Maire lui a demandé que cette convention soit signée avant le 31 octobre 2012, de façon que la saison touristique 2013 puisse être organisée à temps et dans de bonnes conditions. Lors de sa séance du 11 septembre 2012, la Commission Culture-Patrimoine a procédé à une étude économique détaillée, permettant de comparer différents scénarii relatifs à l'organisation de la visite de l'abbaye :

- convention de billetterie unique partagée à 40-60 entre la Ville et le CMN,
- organisation d'une nouvelle visite de l'abbaye,
- restitution à la Ville des bâtiments de la clôture abbatiale non utilisés par l'Ecole et gestion de la visite par la Ville en coopération avec l'Office de Tourisme, installé dans l'actuel accueil du CMN.

De cette étude, il ressort que ces trois solutions sont beaucoup plus favorables à la Ville que la situation actuelle. La solution la plus avantageuse serait la restitution, dont la mise en œuvre prendra probablement du temps. Toutefois, la formule de billetterie unique est, à court terme, l'option la plus simple à mettre en œuvre. Elle permet également la mise en convergence des intérêts des partenaires. À défaut, l'organisation d'une nouvelle visite, dans un partenariat entre la Ville et l'ENSAM, est une option tout à fait envisageable et beaucoup plus conforme aux intérêts de la Ville que la situation actuelle.

Pour Mme LEOTY, il paraît préférable de ne prendre position qu'à l'issue d'une réunion organisée début octobre par le Préfet de Saône-et-Loire avec les services de l'État présents sur le site. Mme LEOTY ne se prononcera donc

pas en faveur des propositions de la Commission culture. À noter que la Commission culture avait considéré, à une large majorité, que la Commune devait prendre l'initiative sans attendre cette réunion à laquelle la Ville n'est pas conviée, afin de ne pas subir les conclusions des autres partenaires.

Paul GALLAND souligne la qualité de l'étude menée et approuve les positions qui s'en dégagent. Il regrette que cette démarche n'ait pas été engagée plus tôt, mais il aurait préféré que la Commune attende davantage pour porter ses positions à la connaissance de tous.

Jean-Luc DELPEUCH rappelle l'importance des enjeux financiers de ce dossier. La préparation du futur contrat de projets État Région (CPER 2014-2020) nécessite que le budget municipal puisse dégager des ressources propres, afin que sa participation au CPER n'obère pas la capacité de financement de la Commune sur d'autres domaines. Cette capacité de financement dépendra de la façon dont la Commune bénéficiera du produit de la billetterie. Il souligne que de nombreux travaux sont à réaliser sur des bâtiments importants du patrimoine communal : mairie, églises Notre-Dame et Saint-Marcel et musée, négligés lors de la négociation du précédent CPER (2007-2013) et qu'il est grand temps de prendre sérieusement en compte ces besoins. Il rappelle combien il a été difficile de réorienter la participation de la Commune vers le projet "Saint-Hugues et anciennes prisons", alors que l'équipe précédente avait destiné cette participation au projet "barabans".

C'est par 21 voix pour, quatre abstentions et un seul vote contre, que ce mandat a été confié à Jean-Luc DELPEUCH pour conduire les négociations avec le CMN.

Prochain conseil
municipal

Mercredi 10 octobre 2012
19h30 - MAIRIE

Ils viennent d'arriver

ILS VIENNENT D'ARRIVER



Le temps d'une coupe - 36, rue Prud'hon

Marie Segaud a elle aussi choisi Cluny pour ouvrir son premier salon de coiffure mixte. Elle vous accueille tous les jours avec et sans rendez-vous le temps d'une coupe, d'une couleur, d'un brushing, de votre coiffure de fête ou d'un soin capillaire. Et pour les étudiants, c'est 15% de remise tout le temps. L'endroit a été transformé en un joli salon contemporain, tout en noir et orange, et Marie vous reçoit les mardi et mercredi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h, le jeudi matin, le vendredi de 9 h à 19 h et le samedi de 8 h à 16 h.
Tél : 09 80 64 26 83.



Miss Valentine - prêt-à-porter - 45, rue Prud'hon

Miss Valentine, c'est une nouvelle boutique de vêtements femme où vous découvrirez toute une collection de tops et de pantalons classés mode avec un brin de fantaisie à petit prix. Et aussi une collection de jeans du 36 au 50, des bijoux, dont les fameux shamballas, et à venir, des chaussures, foulards et autres accessoires à assortir. Vous serez accueillis par les sourires de Valentine et Gabriel Rivasse pour qui le prêt-à-porter n'a pas de secret. Commerçants ambulants, ils ont choisi Cluny pour sédentariser leur activité dans cette jolie boutique entièrement refaite.



Esther Valancogne - Art thérapeute

Diplômée d'arts plastiques et récemment de la faculté de médecine de Grenoble, Esther s'installe en libéral à Cluny tout en continuant ses interventions d'art thérapie en instituts spécialisés et ses activités artistiques au sein de son association "Saveurs du patrimoine". L'art thérapie relève du soin et non de l'animation et permet aux personnes atteintes de pathologies psychiatriques de s'exprimer et soulager leurs maux. Une belle façon de mettre son talent d'artiste au service des autres.
esthervalancogne.com
esthervalancogne@free.fr

Le geste éco-citoyen

La commune de Cluny propose des parcelles de bois destinée aux particuliers désirant faire leur coupe. Si vous êtes intéressés, inscrivez-vous en mairie impérativement avant le 29 octobre 2012. Le prix du stère coupé reste fixé à 4 €. La réunion de tirage des lots aura lieu le 15 novembre 2012 à 18 h en mairie, en présence de M. Marioton, technicien de l'Office national de la forêt. Chaque candidat devra certifier sur l'honneur que le bois coupé dans le cadre de cette démarche est destiné à un usage personnel et non à la revente. Ce travail volontaire implique un certain nombre de contraintes et de difficultés dont il faut avoir conscience. Chaque citoyen volontaire devra couper son bois avec son propre équipement et mettre en œuvre les mesures de sécurité appropriées.

Cluny culturelle

Saison culturelle 2012/2013

ONE MAN SHOW POUR COMMENCER

En ouverture de la saison culturelle, place à l'humour avec Rufus dans un one man show de copieur comme lui seul peut le faire.

Comédien, auteur, poète, interprète, chansonnier... il est un peu tout ça, Rufus. Son nouveau spectacle présenté en ouverture de notre saison culturelle illustre à merveille cet artiste gentleman du burlesque qui se distingue autant par la variété de ses talents que par sa touche pince-sans-rire. Avec "...joue les fantaisistes", Rufus se paie l'audace de dérober à Palmade, Bigard, Dany Boon, Muriel Robin ou Devos quelques-uns de leurs meilleurs sketches... et y ajoute un supplément d'âme cocasse, mordant, voire délirant, qui leur va très bien. Non, Rufus n'imite pas, il réinvente ! Et nous fait bien rire. Rufus à Cluny, ce n'est pas seulement le comédien, c'est aussi l'auteur qui présentera ses écrits, le conférencier sur Beckett à destination des lycéens et l'acteur dans "Train de vie". Multi-talentueux, on vous dit !

◆ **Spectacle "Joue les fantaisistes"** - Vendredi 26/10 à 20 h 30 au théâtre "Les Arts"

◆ **Conférence "Beckett, écrivain, poète et dramaturge"** - Lycéens uniquement

◆ **Soirée courts métrages et cinéma** - Jeudi 25/10 à partir de 19 h au cinéma municipal "Les Arts" (voir ci-contre)

◆ **Rencontre avec Rufus** - Mercredi 24/10 à 18 h à la bibliothèque municipale en partenariat avec la librairie "Les Cahiers Lamartine"



Gros plan sur la soirée ciné

Train de vie, film franco belge de Radu Mihaileanu

1941, dans un village juif d'Europe de l'Est. Schlomo, le fou du village, arrive essoufflé devant le conseil des sages pour leur annoncer une terrible nouvelle : les Allemands tuent et déportent vers des destinations inconnues tous les habitants juifs des "shtetls" (villages) voisins. Le conseil se réunit et, après maintes querelles, une idée jaillit de la bouche même du fou : pour échapper aux nazis, ils organiseront un faux train de déportation !

Séance jeudi 25 octobre à 20 h 30. Tarif unique : 4€.

Et le même soir à 19 h, 3 courts métrages : "Les parapluies migrants", "Carnet de rêve" et "Passe le briquet à ton voisin". Tarif unique à 4€.

Nouvel accueil billetterie

Le service culturel déménage et prend ses nouveaux quartiers au palais Jean de Bourbon. C'est à l'accueil du musée que vous trouverez désormais toute la billetterie pour les spectacles de la saison culturelle et c'est ouvert tous les jours de 9h30 à 12h et de 13h30 à 17h.



Communauté de communes...à propos

LA FUTURE MAISON DES SERVICES EN TRAVAUX

À compter du 15 octobre, l'immeuble du 5, place du Marché sera en travaux et le chantier est de taille. Sous maîtrise d'ouvrage Communauté de communes du Clunisois, ce bâtiment sur 3 étages va subir une complète rénovation conforme au label HQE sans atteinte à ses charmes architecturaux.

Il faudra toutefois une année pour transformer l'endroit en Maison des Services et, dans cette attente, il faudra composer avec les désagréments induits par un tel chantier en centre ville. Ainsi, pendant toute la durée des travaux, les 6 places de stationnement seront supprimées et la circulation se fera sur une seule voie avec des fermetures occasionnelles de circulation. Par ailleurs, les 3 places de stationnement (dont celle pour personnes handicapées) devant les WC publics place du Marché seront-elles aussi supprimées pour stockage du matériel, et un bungalow sera installé devant le RSP. Faut-il préciser aux automobilistes que l'endroit ne sera pas fréquentable sous peine d'énerverment inutile ? Le plus sage sera de ne pas s'engager inutilement à cet endroit et en particulier aux heures de début et de fin de classe.



À l'issue des travaux, la Maison des Services accueillera les usagers du Clunisois qui trouveront là les services emploi actuellement au CCAS (PLIE, Mission locale, ERFE), le Cyber espace, le Relais Services publics, la plate-forme Mobilité, les services du Pays Sud Bourgogne et... de la Communauté de communes du Clunisois, bien sûr !

École de musique et de danse du Clunisois

AU REVOIR L'ASSO... BONJOUR L'INTERCO !

Depuis 1989, l'école de musique - et aujourd'hui de danse - fonctionnait en mode associatif financé d'abord par la commune de Cluny puis par la Communauté de communes. Ce statut n'était plus adapté à cet établissement culturel ayant connu un fort développement au fil des années, c'est pourquoi la Communauté de communes du Clunisois a souhaité assurer la gestion directe de cette structure.

Cette intégration de l'école de Musique et de Danse et de l'ensemble de son personnel administratif et pédagogique dans les services de l'intercommunalité permettra même une réduction des charges de fonctionnement : c'est bon pour les finances publiques ! Et pour les élèves, ce passage de l'école associative en école publique ne change rien, la direction et la qualité d'enseignement restent inchangées.



Communauté de communes du Clunisois
Administration et secrétariat
Mairie de Cluny - 1er étage
Tél : 03 85 59 89 43
E.mail : cc-clunisois71@orange.fr

Mairie de Cluny
INFOS
PRATIQUES

MAIRIE

Service État-civil

Service des étrangers

à compter du 1er octobre, toutes les demandes concernant les étrangers sont à faire en préfecture uniquement. Aucune demande ne sera plus traitée en mairie.

Passport

Les passeports biométriques se font en mairie sur rendez-vous uniquement.

Horaires d'ouverture au public

Lundi de 14h à 17h30
Mardi à vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30
Samedi de 9h à 12h

Tél : 03 85 59 05 87
etat-civil@cluny.fr

Calendrier des manifestations

Tous les mardis

Reprise des cours de taiji aux Griottons les mardis de 19 h 15 à 20 h 30. Discipline ouverte à tous sans restriction d'âge. Cours d'essai gratuit pour les débutants. Renseignements : 03 85 59 05 01

Tous les mercredis

Reprise des cours de yoga le mercredi à 19 h 40 à la résidence Bénétin avec Joëlle Martin-Bordat et Paul Bordat , professeurs formateurs. Possibilité de séances individuelles. Renseignements : 03 85 51 25 46

Les 6 et 7 octobre

Fête de la pomme

Artisans, produits régionaux à emporter, animations, exposition de pommes, courges, vieilles voitures, tracteurs et motos, tombola avec excursions à gagner, boudin artisanal et produits à base de pommes, repas et buvette..., la Forêt fruitière vous donne rendez-vous aux Griottons. Entrée : 2,50 € à partir de 12 ans. Entrée libre le samedi jusqu'à 12 h pour achats des produits à emporter. Renseignements : 03 85 59 21 48

Dimanche 7 octobre

Lancement saison culturelle du Petit Chêne

La compagnie du Petit Chêne vous convie au lancement de sa saison à 17 h au théâtre du Petit Chêne. Un rendez-vous placé sous le thème des "Chansons terribles" pour découvrir de nouveaux talents mais pas seulement... Entrée : 5 € / 8 €. Renseignements : 03 85 59 13 09

Mardi 9 octobre

Conférence

"La précarité énergétique" par Dominique Le Roux et Landry Guillaud, avec le CCIC à 20 h, amphi Cliton, ENSAM.

Mercredi 10 octobre

Soirée débat

"Le désarmement nucléaire unilatéral en France" par Patrick Hubert et Dominique Chavanat, avec l'atelier de Paix et Cluny Chemins d'Europe, à 20 h à la maison des Échevins. Renseignements : 03 85 59 13 54

Jeudi 11 octobre

Conférence

"L'éolien" par Emmanuel Schuddinck, avec le CCIC, à 13 h 30, amphi Cliton, ENSAM. Renseignements : 03 85 59 53 60

Vendredi 12 octobre

Soirée baby-sitting collectif

Un ciné, un concert, un resto, c'est possible avec "Parents sortez, on garde vos enfants !", soirée baby-sitting en collectif à la halte-garderie de 19 h à 23 h. Ouvert aux enfants de 3 mois à 10 ans. Tarif : 4 €/enfant. Inscriptions : 03 85 59 24 82

Les 20 et 21 octobre

Exposition de champignons

Avec la société mycologique salle de la Malgouverne. Amateurs et passionnés, venez admirer le fruit d'une cueillette exceptionnelle dans une présentation soignée. Entrée libre.

Du 20 au 22 octobre

Bourse aux vêtements

Bourse aux vêtements femmes et enfants, accessoires et matériels de puériculture aux écuries de Saint-Hugues en entrée libre. Pour vos dépôts, prendre rendez-vous au 03 85 59 00 06.

Vendredi 26 octobre

Sophiaphilo

Cluny Chemins d'Europe vous propose un après-midi philo sur le thème de la créativité scientifique et artistique de 14 h à 18 h à la maison des Échevins. Renseignements : 03 85 59 13 54

Samedi 27 octobre

Bourse aux plantes et aux graines

Pour ce premier rendez-vous d'automne, la ville de Cluny vous invite à venir troquer vos plantes, plants et graines, et rencontrer d'autres jardiniers aux écuries de Saint-Hugues. Entrée libre de 16 h à 19 h.

Samedi 27 octobre

Les pratiques martiales et artistiques

L'association "Aikyriu et arts du geste" vous convie une journée de conférence, initiation, exposition et démonstration sur le thème du rituel dans les pratiques martiales et artistiques, salle

Victor Duruy à partir de 9 h. Mouvement dansé, théâtre, art martial, photo, peinture, littérature, musique, cinéma, sculpture, poésie, poterie, ikébana, cérémonie du thé... un rendez-vous riche en découvertes. Entrée libre.

Les 27 et 28 octobre

Concours inter-régional Limousin

Rendez-vous à partir de 10 h sur le parking d'Équivallée. Sur place, 200 races limousines, exposition d'autres races allaitantes et chevaux lourds, matériel... Restauration de produits régionaux et buvette. Accès libre.

Samedi 3 novembre

Vente de boudin

Par le club des supporters de l'USC Rugby. Rendez-vous rue du Pontet, sous le porche de 8h à 14h.

Les 3 et 4 novembre

Vide-grenier

La Ligue contre le cancer et les Classes en 7 organisent leur traditionnel vide-grenier et brocante aux Griottons. Entrée libre, buffet et buvette sur place. Tarifs exposants/mètre linéaire : 2,20 € en extérieur et 3,30 € en intérieur. Contact : 06 30 44 42 53

Mercredi 7 novembre

Après-midi jeu en famille

La ludothèque et le centre social vous donnent rendez-vous à partir de 15 h dans la salle du foyer de la résidence Bénétin pour un après-midi de jeu ouvert à tous. Venez jouer en famille ! Renseignements : 03 85 59 24 82

Samedi 17 novembre

Choucroute

Organisée par l'USC Rugby aux Griottons à partir de 19 h. Sur réservations. Renseignements : 06 84 69 17 61.

À partir du 17 novembre

Massage bébé

Le Centre Social de Cluny propose des séances d'initiation au massage bébé (de 0 à 9 mois) animées par Christine FOURNIER, éducatrice de jeunes enfants. L'initiation se déroulera sur 5 séances les samedis 17 et 24 novembre, 1, 8 et 15 décembre. Participation : 20 € les 5 séances. Inscriptions : 85 59 24 82